

Image not found or type unknown



Litige remembrement agricole

Par **jimanna**, le **01/11/2010 à 20:44**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir s'il existe des recours possible suite à un remembrement litigieux datant d'une quinzaine d'années.
L'échange des terres s'est fait avec un manque d'équité flagrant (en qualité de la terre comme en superficie).
A l'époque, un courrier avait été adressé en préfecture, sans suite.
Merci par avance de votre réponse,
Cordialement,
Jean-Marc GIMONET